

Ce pont est à deux passages séparés par une pile, et présente exactement les mêmes dimensions que celui de Dordrecht.

Nous ignorons si ce système de pont a été appliqué, ou si le modèle exposé par M. Hasselt représente seulement un projet. Le mécanisme du pivot mobile ne laisse pas d'être compliqué et sujet à dérangement, et nous pensons qu'en général les pivots fixes sont préférables.

*Canal maritime de Rotterdam.* — Cette entreprise, dont les dessins ont été exposés par M. Caland, inspecteur des travaux hydrauliques, à la Haye, a pour but d'exonérer la navigation des obstacles qu'elle rencontre sur le bras de la Meuse appelé *Nouvelle-Meuse*, entre Brielle et Rotterdam. Le bras qui porte le nom de *Scheur* est mis en libre communication avec la mer du Nord, par une large coupure ouverte à travers les dunes, sans l'intermédiaire d'aucune écluse.

D'après le projet en cours d'exécution, cette coupure, qui a environ 5 kilomètres de longueur, doit avoir la forme évasée qui convient aux rivières à marées. Elle se prolonge en mer par deux grandes jetées, qui présentent également un léger évasement. A leur point d'enracinement, ces jetées sont écartées à 900 mètres.

La coupure a été commencée, au moyen de dragages, sur une longueur de 200 mètres et avec une profondeur de 3 mètres en contre-bas de la basse mer. Puis, l'ancien lit de la Meuse ayant été barré, on laisse aux courants à faire progressivement l'élargissement et l'approfondissement qu'on veut obtenir. Ce travail abandonné à l'action des eaux se fait nécessairement d'une manière très-inégale, et les profondeurs, qui en certains points dépassent 10 mètres, sont notamment très-variables. On compte néanmoins, et en effectuant au besoin quelques dragages, pouvoir amener cette nouvelle baie de la Meuse à un état de régularité convenable, avec un chenal à peu près fixe et toujours praticable à la grande navigation.

Les jetées sont construites dans le système depuis longtemps usité en Hollande, au moyen de plates-formes de fascinages chargées d'enrochements et échouées successivement par couches superposées d'environ un mètre d'épaisseur. Ces plates-formes s'exécutent sur de très-grandes dimensions. Elles ont jusqu'à 50 mètres de longueur sur 20 mètres de largeur, soit une surface de 1,000 mètres carrés. Lorsqu'on est abrité contre les vagues, on porte cette surface jusqu'à 2,500 mètres carrés. Après l'échouage des plates-formes, on les relie ensemble et avec le sol, au moyen de pieux et de forts piquets, dont les parties supérieures font saillie afin de briser les lames. Les talus de ces massifs sont recouverts de blocs